

<https://www.bfmtv.com/normandie/eure-une-fillette-de-trois-ans-battue-a-mort-a-conches-e...>

Aubert Guinamard avec Alixan Lavorel, avec AFP

4 min read

Eure: une fillette de trois ans battue à mort à Conches-en-Ouche, sa mère et son beau-père écroués

- [BFMTV](#)
- [Normandie](#)



Une ambulance aux urgences (photo d'illustration) - Patrick Hertzog / AFP

Les pompiers sont intervenus chez les parents de la victime, pour un arrêt cardio-respiratoire. Les secours n'ont finalement pas pu réanimer la petite fille.

Une petite fille de 3 ans battue à mort. Selon les informations de [Paris-Normandie](#), confirmée auprès du parquet d'Evreux par BFM Normandie, les pompiers de l'[Eure](#) sont intervenus dans la nuit de samedi à ce dimanche, sur la commune de [Conches-en-Ouche](#), pour un arrêt cardio-respiratoire concernant cette petite fille. Au domicile, les secours découvrent la victime.



"Elle était couverte de bleus" a indiqué le procureur de la République, à nos confrères du journal local.

La petite fille a été conduite au CHU Charles-Nicolle de [Rouen](#). Les secours n'ont finalement pas pu la réanimer.

Des violences "fréquentes, répétées"

La mère et le beau-père de la fillette ont été mis en examen pour meurtre sur mineur et placés en détention provisoire, a indiqué le parquet à l'AFP.

” "Les services de gendarmerie (...) ont été contactés par les pompiers et le Samu, eux-mêmes appelés par les parents de la fillette à leur domicile parce que l'enfant était en arrêt cardio-respiratoire. La maison était dans un état de saleté et d'hygiène déplorable", a indiqué le procureur de la République d'Évreux Rémi Coutin.

Le certificat médical indique que la petite fille présentait de multiples hématomes sur le corps, certains récents et d'autres plus anciens. "Il ressort des auditions du couple que la fillette était manifestement victime de violences fréquentes, répétées au moins depuis plusieurs mois, de la part des deux parents", a précisé le magistrat.

"Il semblerait que la petite fille était absente de l'école toute la semaine précédant les faits. Le juge d'instruction va s'interroger sur le fait que la situation de cette petite fille, victime de violences régulières, n'a pas été signalée. Ni le parquet, ni la gendarmerie ni les services de l'aide sociale à l'enfance n'avaient été informés", a précisé Rémi Coutin, indiquant qu'une information judiciaire a été ouverte lundi.

Un autre élément "potentiellement problématique"

En outre, le magistrat a pointé un "autre élément potentiellement problématique". "Une amie du couple avait vu l'enfant quelques jours auparavant, elle s'en est inquiétée. Elle a voulu appeler le 119 pour signaler la situation. On lui a demandé de rappeler car tous les opérateurs étaient occupés. Elle n'a pas eu le temps de le faire après".

Le grand-frère, âgé de six ans, était présent le soir des faits et a également subi des violences. Il a été confié aux services de l'aide sociale à l'enfance.

Les parents déjà condamnés

Les deux mis en cause sont sans-emploi. La mère, âgée de 27 ans, a été condamnée en 2020 à une amende pour consommation de stupéfiants. Le beau-père, âgé de 29 ans, a

été condamné à cinq reprises entre 2015 et 2019 pour des infractions routières, ainsi que pour rébellion et dégradation grave.



"On est dans un drame de l'isolement, du mal-logement, de l'addiction. Ils vivaient dans le dénuement le plus total", a déclaré Jérôme Pasco, maire de cette commune normande de 5000 habitants.

Le procureur de la République d'Evreux doit tenir une conférence de presse ce mardi au tribunal judiciaire.

Aubert Guinamard avec Alixan Lavorel, avec AFP

Generated with Reader Mode